



Article | 09 janvier 2025 Abonnés



L'action publique peine à répondre au désarroi des jeunes ruraux

L'inspection générale des affaires sociales (Igas) s'est penchée sur la situation des jeunes ruraux. Même s'ils rencontrent des difficultés d'insertion proches des jeunes urbains, leur isolement suppose de trouver des réponses spécifiques. L'Igas propose notamment de mieux prendre en compte le surcoût lié à la ruralité pour les actions de proximité.

Les derniers scrutins électoraux ont montré une **pénétration du vote RN** dans certaines zones rurales et c'est particulièrement vrai pour les jeunes ruraux en situation économique fragile, qu'ils soient au chômage, travailleurs précaires ou désinsérés.

Trois millions de jeunes ruraux

Tout au long de l'année 2024, trois inspectrices de l'Igas ont étudié « *la pauvreté et les conditions de vie des jeunes qui résident dans les territoires ruraux* », conscientes que cette classe d'âge dans des espaces souvent marginalisés souffre d'invisibilité.

Ce travail a mobilisé un important dispositif : 350 personnes rencontrées, huit territoires visités et un questionnaire auquel ont répondu des jeunes notamment suivis par les missions locales.

Leur rapport a été publié le 7 janvier.

Les jeunes ruraux âgés de 15 à 29 ans seraient environ 3 millions (contre près de 10 millions de jeunes urbains), mais ne représentent que 14 % de la population de ces territoires marqués par le vieillissement (contre 19 % des jeunes urbains).

La question de la pauvreté est très mal documentée, mais l'Igas estime à 338 000 le nombre de jeunes de 18 à 24 ans vivant sous le seuil de pauvreté (il n'existe pas de données sur les 15-29 ans).

Trop peu de services et d'équipements

Comme leurs homologues des villes, les jeunes ruraux souffrent de difficultés d'insertion professionnelle. L'emploi précaire (CDD ou intérim) concerne près de quatre jeunes ruraux sur dix. Les inspectrices précisent que cette précarité est d'abord conditionnée par l'appartenance sociale, plus que par le lieu de résidence.

Mais dans le quotidien, les jeunes ruraux sont plus handicapés par l'absence ou la faible présence des services publics. La possession du permis de conduire et d'un véhicule est précieuse pour résoudre les problèmes de mobilité.

Car les chiffres sont parlants : « 84 % des communes du rural à habitat dispersé et 96 % des communes du rural à habitat très dispersé ne possèdent pas un niveau de services et d'équipements suffisant pour couvrir les besoins quotidiens de leurs habitants », note le rapport.

Cela a des conséquences très directes sur le non-recours aux droits plus fréquent dans cette population, d'autant que le sentiment de honte sociale à toucher des aides est plus fort dans les campagnes.

Santé mentale malmenée

Le rapport explique que les jeunes ruraux sont souvent moins pauvres que leurs homologues des villes du fait de premières expériences professionnelles plus précoces. Pour autant, les disparités sont très fortes d'un territoire à l'autre. Les zones les plus isolées peuvent connaître un taux de chômage des jeunes supérieur à 40 %.

L'enjeu de la santé mentale, fortement dégradée depuis le Covid, est souligné par de nombreux interlocuteurs. S'appuyant sur une **enquête** réalisée en 2024 par l'institut Terram et l'association Chemin d'avenir, l'Igas écrit : « 76 % des jeunes ruraux interrogés disent avoir connu des périodes intenses de stress, de nervosité, anxiété, dont 49 % parlent d'épisodes de dépression, dont 35 % ont eu des pensées suicidaires. »

Un jeune accompagné parle ainsi de sa vie : « Se réveiller sans rien n'avoir à faire, aller à la mission locale, ne pas avoir de situation, constamment être déprimé sans même savoir pourquoi je suis en vie. »

Ramassage inclusif

Face à ce tableau dégradé, l'Igas relève diverses initiatives qui, malgré leur intérêt et parfois leur inventivité, ne suffisent pas à répondre à tous les défis. Les dispositifs d'accès aux droits et d'activation de la mobilité se déploient prioritairement dans les petites villes ou les bourgs ruraux, mais ont souvent du mal à toucher les jeunes des petits villages marqués par un désert administratif.

Face à ces difficultés persistantes de mobilité, la mission locale Nivernais Morvan (58) ou l'école de la 2e chance de Vervins (02) ont développé une solution de « ramassage inclusif »

pour aller chercher les jeunes dans leur village.

Besoin de temps

Certes, note le rapport, des progrès ont été réalisés, avec le développement de nombreuses démarches « d'aller vers », des démarches hors-les-murs comme ces campus ou tiers-lieux déployés par certaines régions. L'Occitanie a ainsi développé un programme « e-formation », jugé « *précurseur* », qui combine cours à distance et séances en présentiel. L'Afpa propose également des formations similaires sous le label « La place ».

Le rapport pose un regard critique sur l'accompagnement des jeunes les plus en difficulté dans le cadre des **contrats d'engagement jeune** (CEJ-jeunes en rupture). Cette offre « *souffre, dans la ruralité, du manque de relais et de durée trop courte de financement, alors que, dans ces territoires, le temps de s'implanter, de se faire accepter est plus long* », écrit l'Igas.

Sortir de l'alternative partir ou rester

Dans ses recommandations, le rapport distingue celles qui concernent l'ensemble des jeunes précaires, dont les ruraux, et celles qui sont spécifiques au monde des campagnes.

Il est, par exemple, préconisé de favoriser des programmes qui permettent aux jeunes de construire un autre rapport à la mobilité pour ne pas s'enfermer dans une alternative partir ou rester. L'Igas propose également le développement des solutions hybrides de formation ou d'apprentissage.

Surcoût lié à la ruralité

Mais la proposition la plus innovante de l'Igas vise à « *prendre en compte dans le financement des programmes le surcoût lié à la ruralité* ». En effet, les divers programmes ou appels à projet sont souvent financés en fonction de la fréquentation, du nombre de jeunes suivis.

Les missions locales ou des structures mettant en place **l'offre de repérage et de remobilisation** (O2R) en milieu rural pourraient ainsi développer leur présence en milieu rural. La prévention spécialisée est également citée comme bénéficiaire potentiel de ce bonus.

.....

À lire également :

- **La loi plein emploi mise sur « l'aller vers » pour repérer les « invisibles »** [dossier juridique]
- **En Gironde, un bus pour remobiliser les usagers isolés** [long format]
- **Pour certains jeunes, Bardella apparaît comme un influenceur**

.....

 **Noël BOUTTIER**

SOURCES

- **Rapport de l'Igas**